



INFO

Juillet 2019
no 7



2627, rue Principale
Ste-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0
450-764-3573 (tél), 450-764-3180 (fax)
ste-justine@oricom.ca
Lundi au Jeudi 8h30 à 16h30
Vendredi 8h30 à 12h00
Bibliothèque
Lundi soir de 18h00 à 20h00

Prochaine séance
du conseil 13 août 2019
à 20h00



ÉCHOS DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques réalisations ressortant de la dernière séance du 9 juillet 2019 :

- Embauche de M. Joel Kra, précédemment adjoint au directeur général, comme directeur général de la Municipalité
- Adoption des règlements d'amendements au règlement des permis et certificats ainsi qu'au règlement de construction
- Adoption de règlements concernant les nuisances et les systèmes d'alarme
- Engagement de Mme Layla Croisetière au poste de sauveteuse remplaçante pour la piscine



HOMMAGE À DENIS PERRIER

L'ensemble du personnel de la Municipalité rend un grand hommage à M. Denis Perrier qui a été directeur général de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton pendant près de 40 ANNÉES !

40 années de service au sein de la Municipalité ! Cela fait certainement de M. Perrier en l'état actuel, le directeur général disposant du plus grand nombre d'années d'ancienneté dans toute la MRC de Vaudreuil-Soulanges. M. Perrier prendra sa retraite officiellement au mois de septembre 2019.

Rappel - Horaire du bureau municipal et de la bibliothèque pendant la période estivale:

Veuillez prendre note que le **bureau municipal** sera **fermé le vendredi après-midi** du **28 juin au 30 août inclusivement**, pendant la période estivale et la **bibliothèque** sera **ouverte le lundi soir seulement de 18h00 à 20h00** du **2 juillet au 31 août inclusivement** pendant la période estivale.

Rappel - Ventes de garage:

La belle saison approche et plusieurs personnes pensent à faire une vente de garage. Il est toujours nécessaire d'obtenir un permis pour ce genre d'activités. Ce permis est gratuit et disponible à l'Hôtel de ville, aux heures normales d'ouverture du bureau.



Rappel - Feux à ciel ouvert :

Nous désirons vous rappeler que conformément au règlement numéro 342, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable un permis du Service de prévention des incendies de la Municipalité. Ce permis est gratuit et peut être obtenu auprès du directeur du Service, au 450-802-0772, au moins cinq (5) jours avant la date prévue du brûlage. Bien sûr, il n'est pas nécessaire de prendre un permis pour faire des feux de type feux de camping ou encore des feux de "barbecues", à condition que l'aire de brûlage soit entourée de matériaux non combustibles tels que des briques ou des pierres.



HEURES D'OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale est située au 2848, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton.

Nous tenons à rappeler aux citoyens que les heures d'ouverture de la piscine municipale sont du dimanche au samedi de 12h à 19h. La piscine est ouverte à tous les résident(e)s de la municipalité.

Si la température le permet, la piscine pourrait rester ouverte en dehors de ces heures d'ouverture. Nous vous prions de respecter les heures de baignade pendant que la sauveteuse est présente, et de ne pas pénétrer de quelque façon que ce soit dans l'enceinte de la piscine lorsque celle-ci est close.

Règlementation concernant les chiens

Nous désirons vous rappeler que, conformément au règlement numéro 341, sur une propriété privée, un chien doit être, suivant le cas :

- Gardé dans un bâtiment d'où il ne peut sortir;
- Garder sur un terrain clôturé de tous ses côtés de façon à ce qu'il ne puisse sortir à l'extérieur du terrain;
- Gardé sur un terrain, retenu par une chaîne ou tout autre dispositif;
- Gardé sur un terrain sous le contrôle de son gardien.

De plus, nul ne peut laisser un animal en liberté hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Celui-ci doit être tenu en laisse et être accompagné d'une personne qui en a le contrôle lorsqu'il quitte ces limites.

Toute personne contrevenant à ce règlement s'expose à une amende de deux cents dollars (200\$).

Trucs et astuces pour l'entretien de votre bac brun

Avec l'arrivée des chaleurs d'été, de petits désagréments pourraient survenir dans votre bac brun. Pour prévenir ceux-ci, voici quelques trucs et astuces :

- Entreposer votre bac à l'ombre;
- Saupoudrer du bicarbonate de soude («P'tite vache») à l'intérieur du bac;
- Déposer du papier journal au fonds du bac pour faciliter son nettoyage et envelopper les résidus alimentaires de papier;
- Mettre son bac au chemin à chaque collecte même s'il contient peu de matières;
- Laver régulièrement son bac avec de l'eau et du vinaigre ou du savon biodégradable;
- Envelopper les restes de viandes et de poissons de papier journal pour éviter l'apparition de mouches et de vers blancs, ou bien les conserver au congélateur et les sortir le jour de la collecte.

En utilisant votre bac brun, vous permettez la valorisation des résidus alimentaires plutôt que de les envoyer à l'enfouissement où elles ont un impact néfaste sur l'environnement.

Rappel important - APPEL DE COLLABORATION

Si vous avez plus d'un bac de recyclage, d'ordures ou de matières résiduelles, vous ne devez pas les coller. Vous devez les placer en laissant un bon espace entre chacun pour que la pince du camion qui fait la collecte ne s'accroche pas dans l'autre bac qui est situé à côté. Il faut également placer vos bacs de façon à ce que le couvercle s'ouvre face à la route. Tous ces éléments font en sorte que le camion videra vos bacs sans encombre. Nous demandons à tous les citoyens de remiser dès que possible les bacs après les différentes collectes. Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle et précieuse collaboration.



RAPPEL IMPORTANT - COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, MAINTENANT LES MARDIS, AU DEUX SEMAINES

Depuis le 2 janvier dernier, la collecte des ordures est effectuée à toutes les deux semaines, les mardis. Quant aux encombrants (matelas, meubles, etc...), ceux-ci seront ramassés quatre fois par année. Vous devez obligatoirement utiliser le bac de 360 litres que vous avez reçu (celui avec le couvercle vert). Pour l'horaire des cueillettes, veuillez vous référer au calendrier des activités inséré dans le présent dépliant ou sur notre site web.

Les Loisirs de Ste-Justine vous invitent à la

Fête Familiale

COURSE DE TRACTEUR À GAZON

CTGQ

16 & 17
août
prochain

Samedi soir



POUR LE PROGRAMME COMPLET,
CONSULTEZ NOTRE
PAGE FACEBOOK



COURSES DE TRACTEURS

ADMISSION GÉNÉRALE : 10\$ POUR TOUS (12 ans +)

- 16h00 ouverture du site
- 17h00 début des courses CTGQ (10\$)

ENTRACTE : Courses de 4 roues pour enfants
(apportez vos 4 roues) - 10\$/enfant

- 22h00 Feux d'artifices
- Musique : Band Backstage
- Feu de joie

À la salle municipale de
Sainte-Justine-de-Newton

2842, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton
Permis S.A.Q. • Bar sur place • Cantine sur place

Pour informations : Éric (514) 821-4669
Organisé par les Loisirs de Sainte-Justine



Vente de garage communautaire

**Le samedi 17 août 2019
dès 8h AM !**

**Au Centre communautaire de
Sainte-Marthe, 776, rue des Loisirs.**
(En cas de pluie, l'événement sera remis au lendemain. En cas de pluie
le lendemain, l'événement sera annulé.)

3 façons simples de contribuer

1. Donner plutôt que jeter !

Apportez ce que vous n'utilisez plus
au bureau de la Coop-CSUR : 633, rue
Principale, Sainte-Marthe entre le 10
et le 16 août 2019.

2. Vendre vos objets !

Louez un espace au coût de 20\$ et
conservez tous les profits. Vous devez
apporter chaises, lunch et eau pour la
journée.

3. Visiter et acheter !

Venez découvrir toutes sortes de
belles trouvailles, en plus de passer un
excellent moment avec nous.

Pour réserver ou pour plus d'information:

Communiquez
avec Tania au
450-451-2787
poste 2 ou par
courriel à
coop@csur.ca

Bienvenue aux artisans et aux commerçants

Venez faire
découvrir vos
produits tout en
encourageant
votre coop !

**L'argent recueilli servira
à soutenir des projets
communautaires**



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

A O Û T 2 0 1 9

S E P T E M B R E 2 0 1 9

dim.	lan.	mar.	mer.	jou.	ven.	sam.
				1	2 croquet	3
4	5 bacs bleu et brun	6	7	8	9 croquet	10
11	12 bacs bleu et brun	13 bac gris	14	15	16 Festival du gazon	17 Festival du gazon
18	19 bacs bleu et brun	20	21	22	23 croquet	24
25	26 bacs bleu et brun	27 bac gris	28	29	30 croquet	31

dim.	lan.	mar.	mer.	jou.	ven.	sam.
1	2 bacs bleu et brun	3	4	5	6 croquet	7
8	9 bacs bleu et brun	10 bac gris, encom- brants	11	12	13 croquet	14
15	16 bacs bleu et brun	17	18	19	20 croquet	21
22	23 bacs bleu et brun	24 bac gris	25	26	27 croquet	28
29	30 bacs bleu et brun					

bac bleu: matières recyclables
 bac brun: matières organiques
 bac gris: matières résiduelles (ordures et encombrants)

croquet: salle du croquet